Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 035-213501950-20260605-D_2026_57-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
COMMUNE DE MONTREUIL-SUR-ILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2026 - 57

L'an deux mil vingt-six, le 5 juin à vingt heures quarante - cinq, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal de la Commune de Montreuil-sur-Ille s'est réuni à la salle du Clos Paisible, sous la présidence de Mme CADOR Adeline, Maire de Montreuil-sur-Ille.

Nombre de conseillers :
- En exercice : 19
- Présents : 19
- Votants : 19

Date de convocation : 29/05/2026
Date de publication : 29/05/2026

MEMBRES PRESENTS : Mmes et MM. CADOR Adeline, TERTRAIS Arnaud, FINET Johanne, BAUDAS Simon, THONIER Carole, LAHAYE Denis, MORIN William, PASTUREL Mathieu, LECHEVALIER Céline, BOULAIRE Céline, MICOINE LAURE, AUREGAN Yvain, BOURGUENOLLE Camille, GERARD Adrien, HABERT Orlane, KRIMED Jean-Jacques, NOURRY Jérôme, PARBEAU Gwenaëlle, OLIVIER-DUFFEE Anne France

MEMBRE ABSENT EXCUSE : /

MEMBRE ABSENT NON EXCUSE : /

SECRETAIRE DE SEANCE : Simon BAUDAS

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

3/ RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

Conformément à l'article 1650-1 du Code général des impôts, chaque commune doit disposer d'une Commission communale des impôts directs (CCID). La durée du mandat de ses membres étant alignée sur celle du conseil municipal, son renouvellement doit intervenir à l'issue des élections municipales.

La CCID est présidée par la Maire ou son adjoint et comprend des commissaires titulaires et suppléants. Pour une commune de plus de 2 000 habitants comme MONTREUIL-SUR-ILLE, elle est composée de 8 commissaires titulaires et 8 suppléants.

La commission joue un rôle important en matière de fiscalité directe locale. Elle émet notamment un avis sur les évaluations foncières des propriétés bâties et non bâties, ainsi que sur les locaux professionnels dans le cadre de la révision des valeurs locatives.
Les personnes proposées doivent répondre aux conditions réglementaires en vigueur : être âgées d'au moins 18 ans, jouir de leurs droits civils, être inscrites à un rôle d'imposition locale et disposer d'une connaissance suffisante du territoire communal.

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 035-213501950-20260605-D_2026_57-DE

VU,

- Le Code Général des Impôts, et notamment son article 1650-1 relatif à l'institution d'une Commission Communale des Impôts Directs dans chaque commune ;
- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Le renouvellement du Conseil Municipal consécutif aux dernières élections municipales ;
- La nécessité de procéder au renouvellement des membres de la Commission Communale des Impôts Directs pour la durée du mandat municipal ;

CONSIDÉRANT,

- Que la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune ;
- Que la durée du mandat des commissaires est identique à celle des conseillers municipaux, impliquant son renouvellement en début de mandat ;
- Que la commission est présidée par la Maire ou son adjoint et composée de commissaires titulaires et suppléants ;
- Que la commune de Montreuil-sur-Ille, dont la population est supérieure à 2 000 habitants, doit disposer de 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants ;
- Que ces commissaires soient désignés par la Direction Départementale des Finances Publiques à partir d'une liste proposée par le Conseil Municipal, comprenant un nombre double de candidats, soit 16 titulaires et 16 suppléants ;
- Que cette désignation doit intervenir dans un délai de deux mois suivant l'installation du Conseil Municipal ;
- Que la CCID joue un rôle essentiel en matière de fiscalité directe locale, notamment en émettant un avis sur les évaluations foncières des locaux d'habitation ;
- Que les commissaires doivent remplir les conditions prévues par la réglementation, notamment en termes de nationalité, d'âge, de droits civils, d'inscription aux rôles fiscaux locaux (Taxes Foncières - TF, Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires -THRS et la Cotisation Foncière d'Entreprises - CFE) et de connaissance du territoire communal ;

Un appel à candidature a été réalisé pour les contribuables payant la TF (du 14 avril au 16 mai). Pour les deux autres catégories, il a été sélectionné des personnes ayant une bonne connaissance de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a décidé de:

- Etablir la liste de 32 contribuables répondant aux conditions réglementaires, soit 16 commissaires titulaires et 16 commissaires suppléants, parmi les personnes suivantes :

Membres titulaires proposés :
1. Mme Morgane LE GUEN, 5 Hameau des Pêcheurs Montreuil-sur-Ille TF
2. M Michel PERRUGAULT 3 impasse des renardières Cancale THRS
3. Mme Bénédicte LE MOGUEDEC 3 les jardins de la Garenne Montreuil-sur-Ille CFE
4. M Claude BOSCHET, 9 La Piffaudière, Montreuil-sur-Ille TF
5. Mm Frédéric FLORENTIN, le chêne vert Melesse THRS
6. M Alain BOURIEL les jardins de la Garenne Montreuil-sur-Ille CFE
7. Mme Annette LEBRUN, 13 rue Aristide Tribalet, Montreuil-sur-Ille TF
8. Mme Jacqueline JOSSET 20 B rue du lion d'or Cherrueix THRS
9. M. Pierrick LEVITOUX 34 rue de la Haute ville Montreuil-sur-Ille CFE

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 035-213501950-20260605-D_2026_57-DE

10. Mme Ginette EON-MARCHIX, 3 rue des artisans, Montreuil-sur-Ille TF
11. M. Fabien VERGER 4 Le Bas Villemé Montreuil-sur-Ille CFE
12. Mme Isabelle PAUMIER, 7 rue des Lilas Montreuil-sur-Ille TF
13. M. Jean-Pierre JOLY, 21 rue Cornic Rennes THRS
14. M. Sébastien AUBRY 3 Beauséjour Montreuil-sur-Ille CFE
15. M Alfred ANDRÉ, 3 rue des chênes, Montreuil-sur-Ille TF
16. M Ganiovecchiolino Jérôme 10 b Rue de Gras d'Eve MONTREUIL-SUR-ILLE THRS

Membres suppléants proposés :
1. M Denis LAHAYE 1 Le Haut Villemé Mon TF
2. M Jérôme MADELEINE 5 rue Lecarpentier Granville THRS
3. M. Kabamba MUBENESHA 29 B rue de la haute Ville CFE CFE
4. M Arnaud TERTRAIS 24 rue de la haute Ville TF
5. M Claude MARION 3 rue de flandre appartement 3167 Clamart THRS
6. M. Sylvain ROYER 16 La perche Montreuil-sur-Ille CFE
7. M Simon BAUDAS 1 rue Du Dr Lemoine Montreuil-sur-Ille TF
8. M Patrick LAVOLLÉE 1 Rue Prieuré Tinténiac THRS
9. M. Pascal CHARLES 22 rue des usines Montreuil-sur-Ille CFE
10. Mme Sylvie KRIMED, 10 impasse Cité Rey Montreuil-sur-Ille TF
11. Mme Mireille TIBONE 5 impasse Gay Lussac Ploemeur THRS
12. M. Geoffrey AUDRAN 9 rue des artisans Montreuil-sur-ille CFE
13. M Jean-Jacques KRIMED, 10 impasse Cité Rey Montreuil-sur-Ille TF
14. Mme Céline BOULAIRE 57 les hauts de l'Ille Montreuil-sur-Ille TF
15. M. Hervé STENTZEL La Marchandière Montreuil-sur-ille CFE
16. Mme Céline LECHEVALIER (BLET CHARAUDEAU) 10 Le hameau des Pêcheurs Montreuil-sur-Ille TF

- Décider de transmettre cette liste au Directeur Départemental des Finances Publiques, en vue de la désignation définitive de 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants ;

- Autoriser Mme la Maire à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération et tout document s'y rapportant.

Unanimité des suffrages exprimés (nombre de suffrages exprimés : 19 ; vote : 0 contre ; 0 abstention ; 19 pour)

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance,
Simon BAUDAS

Pour copie conforme,

La Maire, Adeline CADOR

Délibération exécutoire à la date de publication.



Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 035-213501950-20260605-D_2026_57-DE